



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Atos

Question au Gouvernement n° 424

Texte de la question

ATOS

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Philippe Tanguy.

M. Jean-Philippe Tanguy . Avec l'accord total – hélas ! – des pouvoirs publics, une entreprise essentielle à notre souveraineté nationale est encore en train d'être démantelée et pillée au profit d'intérêts étrangers. Je veux parler bien sûr d'Atos. Surendettée, elle a été placée en octobre dernier, après le passage catastrophique du liquidateur en chef Thierry Breton, en procédure de sauvegarde – terme bien mal choisi, car il a été acté le transfert de 2 milliards d'euros d'actifs d'Atos dans une holding néerlandaise, détenue par des fonds vautours majoritairement étrangers, en particulier, comme par hasard, anglo-saxons. Leur intention est claire : vendre à la découpe, une nouvelle fois, un fleuron stratégique.

Depuis des mois, vous baladez la représentation nationale !

M. Olivier Marleix . Allez dire ça à Richard Ferrand, bravo pour votre abstention !

M. Jean-Philippe Tanguy . Les macronistes nous avaient promis que les bonnes fées du capitalisme français protégeraient Atos. En fait, vous avez lâché les rapaces ! Un temps évoquée par Bercy, la reprise par l'État des activités critiques d'Atos n'a jamais été étudiée. Si elle avait lieu aujourd'hui, elle ne ferait d'ailleurs qu'enrichir, sur le dos des Français, ces fonds rapaces qui détiennent désormais l'entreprise.

L'abandon est total. Le ministère des armées a préféré passer commande d'un supercalculateur à des Américains, plutôt qu'honorer un contrat français qui aurait aidé Atos. Les offres de reprise françaises, elles aussi, ont été rejetées dans un silence dédaigneux. Tout rappelle l'affaire Alstom, y compris le pillage effectué par l'oligarchie française. (*Mme Christine Arrighi s'exclame.*) En effet, nous avons appris, lors de la dernière assemblée générale d'Atos, que 800 millions d'euros ont été soutirés par les cabinets de conseil, les banques d'affaires et autres parasites parisiens depuis 2022.

M. Hervé de Lépinau . Quelle honte !

M. Jean-Philippe Tanguy . Monsieur le premier ministre, quand allez-vous reprendre en main personnellement ce dossier ? Voulez-vous sauver Atos, voulez-vous enfin sauver ne serait-ce qu'un seul fleuron industriel français ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

M. Stéphane Peu . Et Richard Ferrand, c'est un fleuron industriel ?

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie et de l'énergie.

M. Julien Odoul . Et de l'absence de réponse !

M. Marc Ferracci, *ministre chargé de l'industrie et de l'énergie* . Nous avons déjà eu l'occasion de répondre à la représentation nationale à propos de la situation d'Atos et de la question plus générale de notre souveraineté industrielle.

M. Hervé de Lépinau . Non, vous ne répondez pas, c'est faux !

M. Marc Ferracci, *ministre* . S'agissant d'Atos, la reprise par l'État d'un certain nombre d'actifs stratégiques est en cours de discussion – je pense en particulier, vous l'avez évoqué, aux actifs que constituent les supercalculateurs. Dans le portefeuille d'activités d'Atos, toutes ne revêtent pas un caractère stratégique : il convient donc d'identifier ce qui relève véritablement de notre souveraineté industrielle. Vous évoquez l'hypothèse d'une vente à la découpe de l'entreprise par les actionnaires néerlandais qui participent à la reprise d'Atos.

M. Hervé de Lépinau . Pas seulement néerlandais !

M. Marc Ferracci, *ministre* . Le gouvernement a anticipé les risques d'une telle vente d'actifs qui menacerait notre souveraineté. Ainsi, une action de préférence a été introduite : elle permet à l'État d'avoir un droit de regard sur la vente des actifs stratégiques que les repreneurs pourraient envisager. Nous sommes et demeurerons sensibles et attachés à la préservation de nos intérêts stratégiques. Notre souveraineté industrielle ne se négocie pas, ne se brade pas et ne se vend certainement pas à la découpe. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

M. Jean Terlier . Très bien !

M. Hervé de Lépinau . Et les solutions de reprise françaises ? Vous avez noyé le poisson pour la dixième fois, c'est un scandale !

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Philippe Tanguy.

M. Jean-Philippe Tanguy . La souveraineté française ne s'exerce pas aux Pays-Bas. Croire que vous avez une solution nationale quand vous avez foutu (*Exclamations sur quelques bancs des groupes EPR et Dem*) 2 milliards d'euros d'actifs dans un paradis fiscal en marge de l'Union européenne, c'est se moquer de la représentation nationale et surtout des Français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Tanguy](#)

Circonscription : Somme (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 424

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie et énergie

Ministère attributaire : Industrie et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 février 2025